



PERMIS DE STATIONNEMENT POUR LE PARC PRUDENT-ROBERT

Vignette obligatoire du 15 avril au 31 octobre

Saint-Basile-le-Grand, le 30 mars 2022 – En conformité avec la réglementation, la Ville de Saint-Basile-le-Grand souhaite rappeler que l'obtention d'une vignette est obligatoire pour l'utilisation du stationnement municipal du parc Prudent-Robert entre le 15 avril et le 31 octobre. La vignette est offerte sans frais aux Grandbasilois et des frais de 175 \$ sont exigés pour les non-résidents. Elle permet de stationner son véhicule pour une durée journalière maximale de 12 heures consécutives, sans toutefois garantir un espace de stationnement (le principe de l'ordre d'arrivée s'applique). **L'émission des vignettes commencera le mardi 5 avril prochain.**

Émission des vignettes – Procédures à suivre

Résidents grandbasilois

Les citoyens sont invités à remplir le formulaire en ligne et à le transmettre, accompagné des pièces justificatives requises (preuve de résidence, certificat d'immatriculation du véhicule à stationner et l'attestation de l'employeur confirmant l'usage exclusif d'un véhicule commercial [si applicable]), par courriel à perception@villesblg.ca. La vignette sera ensuite acheminée au citoyen par la poste. Si vous avez besoin d'assistance pour remplir le formulaire, communiquez avec le Service des finances au 450 461-8000, poste 8200.

Non-résidents

Afin d'obtenir une vignette, les non-résidents devront se présenter sur place à la mairie pendant les heures d'ouverture ou bien transmettre leur formulaire complété par la poste. Le demandeur doit également s'assurer d'avoir en sa possession ou d'inclure à son envoi, selon la méthode choisie, toutes les pièces justificatives. Un montant de 175 \$ sera exigé; le paiement par carte de débit, l'argent comptant et les chèques seront acceptés.

Pour en savoir davantage sur les modalités d'obtention d'une vignette et les conditions de son utilisation, consultez le site Web municipal au villesblg.ca/stationnement.

- 30 -

Source : Annabel Rousseau, conseillère en communication
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca